

Déclaration liminaire CAPD du 4 mai 2021

Après une semaine de reprise de l'école, les premiers chiffres montrent que le virus est encore bien présent dans les écoles comme il l'est de façon générale dans la société. Une fois encore les collègues, directeurs-trices, adjoints, Aesh et personnels dans les écoles portent et porteront à bout de bras l'Ecole tout au long d'une nouvelle période qui s'annonce encore difficile.

Le taux d'incidence des élèves de 3 à 10 ans a baissé lors des trois semaines de fermeture des écoles. Celui des 6-10 ans est ainsi passé de 365 à 210 mais avec une très forte baisse du nombre de tests réalisés. Le nombre de cas positifs d'élèves recensés en ce début de semaine de rentrée reste supérieur à celui du retour des vacances en janvier alors même qu'il n'intègre pas les élèves des collèges et lycées reprenant les cours en présentiel seulement aujourd'hui.

La mesure de fermeture dès le premier cas de Covid était nécessaire et permet, alors que la circulation du virus est toujours intense sur le territoire, de prévenir la propagation de contamination dans les écoles. Cela entraîne déjà, après quelques jours d'école, un nombre important de fermetures de classes.

La première semaine de reprise en présentiel aura également permis de démontrer, si c'était nécessaire, que les moyens de remplacement ne sont pas à la hauteur des besoins. De nombreuses classes ont dû ainsi fermer par manque de remplaçants. Les promesses de 5000 embauches sont loin d'être tenues, seulement 2200 contractuels ont pu être recrutés depuis la rentrée de septembre. Et le Ministère dans le même temps diminue drastiquement le nombre de postes au Crpe, en diminution de 13,4% par rapport à 2020, tous concours confondus.

Ce nombre de postes n'a jamais été aussi faible depuis 2013. C'est un très mauvais signal envoyé à la profession, alors que depuis le début de l'année, la quasi-totalité des académies doit faire appel à des contractuel·les pour assurer les besoins de remplacement liés notamment à la pandémie.

Pouvez vous nous indiquer le nombre total de contractuels en fonction à l'heure actuelle. Il nous semble qu'il y en avait 58 avant les vacances de printemps et que 6 sont actuellement "formés".

Par ailleurs, d'autres mesures comme la vaccination prioritaire des personnels volontaires aurait pour effet de protéger les personnels eux-mêmes, et par extension

les élèves et leurs familles, mais également de réduire les absences maladies liées au Covid. Il est plus qu'urgent que la priorité de vaccination des personnels volontaires tant de fois annoncée depuis janvier dernier devienne vraiment réalité pour toutes et tous !

De même, le ministère ne peut reporter sa responsabilité en matière de sécurité des écoles en renvoyant aux collectivités locales la mise en place de détecteurs de CO2 et de purificateurs d'air dans les classes. Un financement de l'État est nécessaire pour permettre à toutes les communes de pouvoir s'équiper.

D'autres problèmes se posent actuellement :

- convocation à des concertations pédagogiques en présentiel. La FAQ indique pourtant clairement la limitation à 6 personnes dans le cadre des réunions.

- convocation à des formations obligatoires puis annulation faute de remplaçants. Cela concerne notamment les débuts de carrière qui ne bénéficient que de très peu de formation pourtant statutaire et qui leur est donc due. Nous vous demandons de reporter celles ci et de permettre le départ de tous les collègues convoqués.

Concernant l'ordre du jour de cette Capd, nous y reviendrons plus largement le moment venu. Mais c'est une première puisque ce sont les seuls refus des 3èmes demandes et + de congé de formation qui sont censés être étudiés. S'il s'agit de juste les lister sans proposer de débouché, cela n'a guère de sens.

Pour le SNUipp-FSU, une seule solution possible : augmenter de manière conséquente la dotation et se donner les moyens réels de satisfaire un plus grand nombre de candidatures. C'est la demande que nous vous formulons.